



SAINT-LIN-LAURENTIDES

Une ville... à la campagne

Subvention jusqu'à 100.00\$

Couches réutilisables

Résolution #047-01-16

Formulaire de demande

| Requérant | | | |
|-------------------------|---------|------------|------------------------|
| Nom, Prénom | | | |
| Numéro civique, | Rue | Ville | Code Postal |
| Résidence | Travail | Cellulaire | Télécopieur / Courriel |
| Nom, Prénom de l'enfant | | | Date de naissance |

Documents à fournir :

- | | |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Copie de la facture | <input type="checkbox"/> Copie d'une preuve de résidence |
| <input type="checkbox"/> Copie d'une preuve de naissance | <input type="checkbox"/> Pièce d'identité avec photo |

Je soussigné (e) déclare que les renseignements ci-dessus sont exacts.

Signé à Saint-Lin-Laurentides, ce _____ par _____
(Date) (Signature)

Renseignements complémentaires :

Seuls les résidents permanents sont admissibles au programme.

La facture doit comprendre :

- Le nom et les coordonnées du détaillant;
- La date de l'achat; votre nom et adresse advenant un achat en ligne;
- Le nombre de couches achetées.

Preuves de résidence acceptées :

- Photocopie d'un permis de conduire encore valide;
- Photocopie d'un compte de services (Hydro - Québec, Bell, Vidéotron, etc) le plus récent.

Preuves de naissance acceptées :

- Photocopie du certificat de naissance / Photocopie de la déclaration de naissance.

ATTENTION!

- La Ville n'acceptera aucune facture portant le nom et / ou l'adresse d'une personne autre que le demandeur ou son conjoint.
- L'enfant doit être âgé de moins d'un (2) ans au moment de l'achat desdites couches.
- Afin d'être admissible, il faut acheter un minimum de vingt (20) couches réutilisables.

| | |
|-------------|------------|
| Dossier # | Reçu par : |
| Posté par : | Date : |
| Remis par : | Date : |

Veillez noter que des documents supplémentaires peuvent être exigés.